

Tableau des garanties HDS

Dans le cadre de la réglementation française relative à l'hébergement de données de santé, nos offres HDS (Hébergeur de Données de Santé) sont encadrées par un processus commercial spécifique. Ce cadre particulier vise à garantir la conformité avec les exigences strictes de la certification HDS, délivrée par l'AFNOR pour Certilience.

Dans le cadre de nos offres certifiées HDS, aucun transfert de données de santé à caractère personnel n'est réalisé vers un pays situé en dehors de l'Espace Économique Européen, sauf instruction expresse et préalable du responsable de traitement.

En pratique, les données de santé sont exclusivement hébergées au sein de centres de données situés en France, garantissant ainsi leur conservation sur le territoire national conformément aux exigences réglementaires.

	Cadre de la prestation
Rôle Certilience dans le cadre de la prestation d'hébergement	Hébergeur/Infogéreur suivant le RACI défini par Certilience
Certifié HDS	Oui
Qualifié SecNumCloud	Non
Activités d'hébergement sur laquelle Certilience intervient	Activité 1,2,3,4 et 5 conformément à notre certification validée en décembre 2023
OVHCloud (hébergeur d'infrastructure physique & matériel)	Activité HDS 1 et 2
Accès aux données à caractère personnel depuis des pays tiers à l'EEE	Non, aucun accès aux données depuis un pays tiers à l'Espace Économique Européen Si oui, préciser le pays concerné : • Couvert par une décision d'adéquation au sens de l'article 45 du RGPD : N/A • Non couvert par une décision d'adéquation au sens de l'article 45 du RGPD : N/A
Hébergeur ou sous-traitant soumis à un risque d'accès imposé par la législation d'un pays tiers	Non Si oui, préciser le pays concerné : N/A

Mise à jour du 19 novembre 2025